

Préambule

Le Centre communal d'action sociale de LOMME est au plus près des lommois dans le cadre des missions qu'il remplit pour la mise en œuvre de la politique sociale définie et confiée par la Ville en direction des familles, des personnes isolées, des seniors et des personnes touchées par le handicap.

Selon une première estimation de l'INSEE publiée en octobre 2019, la pauvreté a fortement augmenté en France l'an passé. Le taux de pauvreté a grimpé de 0,6 point, faisant passer la part de la population française considérée comme pauvre à 14,7 % (fin 2018), un niveau au plus haut depuis la fin des années 1970. Il s'agit de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian (1 050 euros par mois environ pour une personne seule). Concrètement, 400 000 personnes environ ont basculé l'an passé dans la pauvreté. Celle-ci concernait 9,3 millions de Français. Localement et partout plus important dans les grandes villes et métropoles, le taux de pauvreté s'établit à 25% en 2016 à LILLE-LOMME-HELLEMMES. En 2015, le taux de pauvreté à LOMME se situait à 17.6%.

Sur le front de l'emploi, un retournement de tendance est observé. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi était en constante augmentation depuis 2009, il recule de 3.3% sur un an au 30/06/2019 sur l'arrondissement et de 3.2% sur la commune de LILLE.

Au travers du programme de transformation de l'administration, lancé en octobre 2017 et baptisé « Action Publique 2022 », le gouvernement souhaitait améliorer la qualité de service des services publics en développant notamment la relation de confiance entre les usagers et les administrations. La possibilité de certain nombre réaliser un de démarches administratives en ligne, plutôt qu'au guichet ou par téléphone, représentait non seulement une source d'économies pour l'administration, mais également une source de bénéfices pour les usagers. Cette transformation pourrait faciliter l'accès à l'information, constituer un progrès pour l'accès aux droits, quand elle s'accompagne de démarches de simplification et d'automatisation, et notamment favoriser la lutte contre le non recours.Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Les démarches administratives en ligne nécessitent à minima une connexion internet de qualité et l'accès à des équipements informatiques.

Ces deux conditions, évidentes, ne sont pas réunies sur l'ensemble du territoire et dans l'ensemble des foyers français, créant des inégalités face aux possibilités d'usage des services publics en ligne, et, dans les cas où le seul moyen d'accès aux services est internet, une rupture d'égalité devant le service public.

On constate dans ce mouvement irréversible, que certaines administrations ou acteurs de proximité ne sont plus présents physiquement sur le territoire, ou dans les mêmes modalités de collaboration. En 5 ans, la CPAM, la CAF ou des bailleurs sociaux ont fermé leurs locaux de proximité à LOMME. Aussi, le Défenseur des droits recommande dans son dernier rapport « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics- 2019 » de toujours « conserver plusieurs modalités d'accès aux services publics ». Aucune démarche administrative ne doit être accessible uniquement par voie dématérialisée.

Le CCAS est impacté par cette évolution inéluctable de notre société, parce qu'il constitue souvent le dernier recours et l'interlocuteur de proximité pour les personnes en situation de demande sociale, et parce qu'il est devenu, au fil des ans, le seul acteur du territoire à proposer un accueil social inconditionnel.

Ce document permet d'avoir la connaissance des activités marquantes de l'année, en complément d'un rapport d'activités à venir.

Schéma des thèmes connexes aux activités du CCAS.	p. 4
Lomme, contexte social et économique.	p. :
L'activité : dispositifs et bénéficiaires.	p. 7
A. Les chiffres clés de l'activité.	p. 8
B. L'action sociale et l'insertion. L'accompagnement social de droit commun Le RSA La labellisation Point Conseil Budget	p. 8
C. La Maison des Seniors.	p. 10
D. Les actions de lien et d'accompagnement social. Les actions Santé portées par le CCAS Gestion Urbaine et Sociale de Proximité Lutte contre l'Habitat indigne Lutte contre l'illectronisme	p. 1
E. Les équipements sociaux et médico-sociaux. La Résidence Autonomie L'EHPAD	p. 1

Le SSIAD L'Accueil de jour La cusiine centrale "seniors"



Autonomie indécence Isolement fragilité sensibilisation illectronisme admission

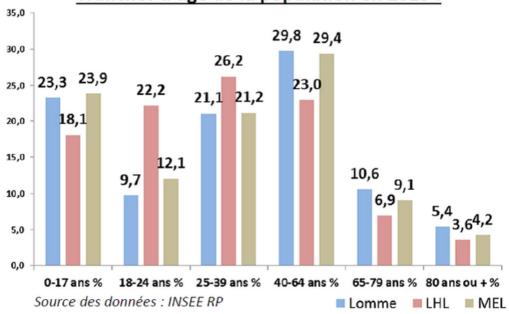
Lomme, contexte social et économique.

Source : données de l'observatoire de LILLE au 05/01/2018.

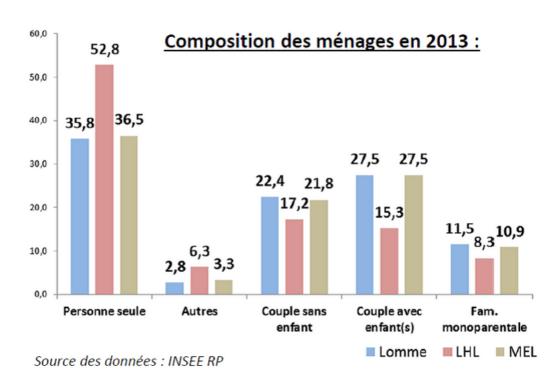
Démographie

- Lomme compte 27 232 habitants en 2013 soit 11,8% de LHL
- Une décroissance démographique de -1,4% entre 2008 et 2013 soit une perte de 388 habitants en 5 ans (Lille-Hellemmes-Lomme : +2,5%)

Tranches d'âge de la population en 2013 :

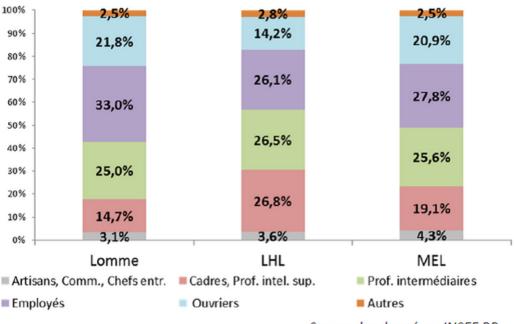


- Près de 9 000 jeunes de moins de 25 ans dont environ 7 100 jeunes de moins de 20 ans. Un lommois sur 3 a moins de 25 ans
- o 16% des lommois ont au moins 65 ans
- 36% des ménages lommois sont composés de personnes seules
- Près de 4 600 familles avec enfant(s) dont plus de 1 300 familles monoparentales



Emploi/développement économique

Catégories socio-professionnelles des actifs en 2013 :



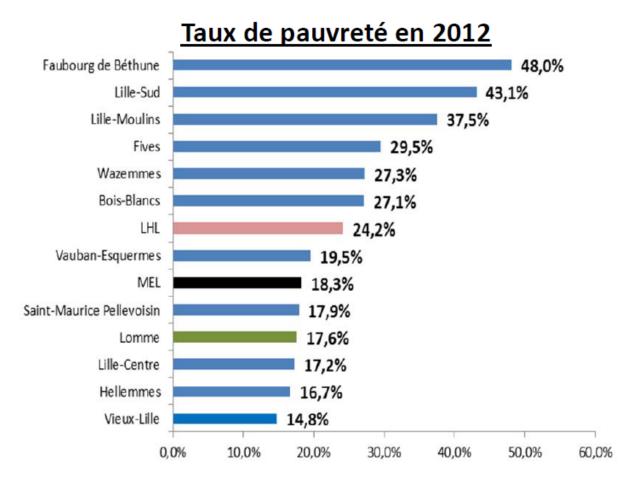
Source des données : INSEE RP

- 2 980 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A,B et C en décembre 2014. Les demandeurs de catégorie A constituent 15,8% de la population active du quartier (décembre 2014/ LHL: 17,4%)
- 529 demandeurs d'emplois de catégories
 A,B et C ont moins de 25 ans en décembre 2014
- 1 291 établissements* au 31 décembre 2013
- Les principaux axes commerciaux : avenue de Dunkerque, centre commercial Carrefour

^{*} Etablissements : majorité d'entreprises, associations et administrations publiques

Ressources/précarité

- Le revenu médian disponible est de 1 502 euros mensuel en 2012 (LHL: 1 461 euros mensuel et MEL : 1 559 euros mensuel)
- 17,6% des habitants se situent sous le seuil de pauvreté (LHL : 24,2% - seuil de pauvreté de 987 euros mensuels)



Source des données : INSEE RP

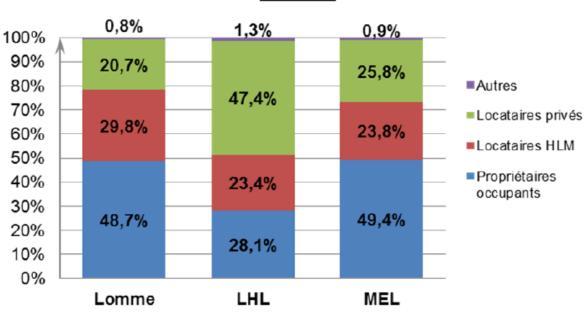
- o 1473 foyers allocataires du RSA en 2013
- 2 883 personnes couvertes par le RSA soit
 12,6% des moins de 65 ans touchés en
 2013

Le <u>revenu disponible</u> correspond au revenu réellement mobilisable par les ménages pour consommer et épargner et comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs (impôts sur le revenu et taxe d'habitation). Il est rapporté au nombre d'équivalents adultes qui le composent appelés « unités de consommation ». Le nombre d'unités de consommation d'un ménage fiscal est évalué de la manière suivante : le premier adulte compte pour une unité de consommation, les autres personnes de 14 ans ou + comptent pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3. Le <u>taux de pauvreté</u> est la part de la population vivant dans des ménages dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur au seuil national de pauvreté (987 euros en 2012 qui correspond à 60% du revenu disponible médian par unité de consommation à l'échelle de la France métropolitaine). Le taux de pauvreté des quartiers est issu d'estimations à partir des données sur les IRIS.

Habitat

- 13 157 logements en 2015
- Le poids du parc locatif social s'élève a 32%

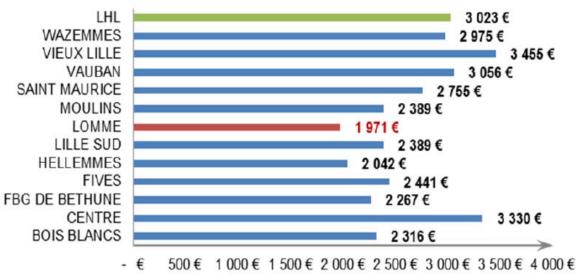
Statuts d'occupation des résidences principales en 2013



Source des données : INSEE RP

- Typologies des logements :
 - 19,1% T1,T2 (LHL: 51,5%)
 - 24,5% T3 (LHL: 21,8%)
 - 56,4% T4 (LHL: 26,7%)

Prix médian par m² des logements collectifs anciens en 2014



Source des données : Filocom, Perval



L'activité : dispositifs et bénéficiaires.

Le C.C.A.S est chef de file de l'animation, de la question sociale sur le territoire de la Ville de LOMME.

Il agit, chaque jour, pour accompagner, construire et faire vivre des projets transversaux autour de grandes thématiques :

- La précarité énergétique,
- L'illectronisme,
- Le renouvellement urbain,
- L'accès aux soins,
- Le maintien à domicile des Seniors
- La consommation responsable au service d'un pouvoir d'achat optimisé.

Le C.C.A.S s'organise pour garantir aux usagers un parcours sans rupture, du traitement de l'urgence à l'accompagnement de projet.

Les modalités d'accueil et d'accompagnement : cœur du métier du C.C.A.S

La diversification des publics concernés par les services du C.C.A.S interrogent aujourd'hui les modalités d'accueil et d'accompagnement à faire évoluer.

Les publics principalement accompagnés par le CCAS :

- Les usagers en attente de droits : les retards de traitement de grandes institutions, la complexité des dossiers administratifs, le « tout internet » produisent des ruptures de droits de quelques mois ou parfois du renoncement aux droits. L'éloignement des institutions et services public est souvent mis en avant par ces populations frileuses face aux démarches dématérialisées.
- Des situations sociales très dégradées pour des personnes vivant dans un très grand isolement. La situation est généralement découverte et signalée tardivement par un tiers extérieur (fournisseur d'énergie, police, plainte et/ou inquiétude du voisinage). Confrontés à des situations sociales complexes et face à la nécessité de protéger ces usagers, les travailleurs sociaux interpellent de plus en plus souvent la justice pour des mises sous protection.
- Les seniors qui passent à la retraite avec une baisse des ressources conséquente après une carrière professionnelle discontinue. Celle-ci a un impact fort sur leur mode de vie et la gestion de leur budget.
- Les personnes seules pour lesquelles un salaire reste insuffisant et/ou qui travaillent à temps partiel non choisi.

A. L'activité: chiffres clés (2019)

Les principales interventions sociales du CCAS sont les suivantes :

Service	Chiffres	Évolution
Lommois inscrits au PASS SENIOR	3684	
Personnes domiciliées	sonnes domiciliées En hauss	
Bénéficiaires de l'épicerie solidaire	602	
Personnes âgées accompagnées dans le cadre du maintien à domicile	284	
Personnes âgées accompagnées par le SSIAD	84	
Personnes âgées accompagnées par l'Accueil de jour	48	
Bourses d'études attribuées	28	
Bourses au permis attribuées	6	Stable
Lommois bénéficiaires de repas seniors à domicile	196	
Lommois inscrits au colis de Noel	2498	
Allocataires du RSA accompagnés par le CCAS dans le cadre de la convention Départementale	224	
Aides attribuées (secours et chèques d'accompagnement mensuels)	1158	En baisse
Jeunes suivis dans le cadre du dispositif " accès au logement"	16	>

B. L'Action Sociale et l'insertion

En 2019, le nombre de demandes d'aides reste stable bien que la nature des aides allouées se soit diversifiée privilégiant les accès à l'Epicerie Sociale et Solidaire qui permettent d'accompagner les personnes dans un dispositif convivial favorable au développement du lien social.

La révision du règlement d'aide sociale facultative (ASF) a également permis de généraliser le diagnostic des situations sociales par les travailleurs sociaux afin de proposer aux personnes un plan d'action favorisant l'amélioration durable de leur situation.

Avec la mise en place de la prime d'activité, les niveaux de revenus des ménages ont sensiblement augmenté et de ce fait plusieurs sont désormais écartés des barèmes ASF en vigueur.

	Nouvelles demandes d'aides financières déposées	Familles aidées
2015	456	435
2016	405	304
2017	420	322
2018	417	315
2019	474	398

Le service Action Sociale et Insertion assure un accueil, un accompagnement social et vers l'emploi, pour toutes les personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) habitant la commune.

L'accompagnement est assuré par :

- Les 3 travailleurs sociaux du C.C.A.S. Ceux-ci réalisent un diagnostic de la situation de la personne afin d'assurer l'accompagnement le mieux adapté à la situation. Cet accompagnement est global et vise l'autonomie ainsi que l'optimisation du parcours (emploi, santé, logement, budget...)
- Le conseiller Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Cet agent, conseiller professionnel, a en charge le suivi d'allocataires du RSA. Son objectif est de construire avec l'usager un parcours vers l'emploi qui peut inclure l'accès à la formation, à l'alternance, à l'emploi durable...

L'accompagnement social de droit commun

Durant l'année 2019, l'activité des travailleurs sociaux a été marquée par une forte demande de soutien des lommois dans la réalisation de démarches administratives sans nécessité d'un accompagnement social. <u>La dématérialisation des démarches et l'éloignement des Administrations déroutent de nombreux usagers qui doivent s'adapter aux changements et restent parfois démunis sur de simples démarches auparavant maîtrisées.</u>

Parallèlement, le CCAS s'avère être un des derniers lieux de dialogue de proximité concernant l'accès aux droits et la réalisation de démarches administratives pour lesquels les usagers ne trouvent plus d'interlocuteurs spécialisés physiquement accessibles. L'accueil inconditionnel des publics implique des moyens humains importants et une expertise forte dans de nombreux domaines dans un contexte de désertification des permanences des organismes sociaux. Cette expertise polyvalente est complexe à acquérir dans un paysage réglementaire mouvant et représente une prise de responsabilité évidente pour les travailleurs sociaux.

Le RSA

•	Orientation d'allocataires par le Département	Nombre d'allocataires du RSA accompagnés dans le cadre de la convention Départementale (248)
2015	94	304
2016	70	223
2017	84	273
2018	141	309
2019	103	224

Dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion (PDI), le CCAS reçoit un financement destiné à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Le département oriente ainsi le public lommois vers le CCAS, afin qu'il soit accompagné dans le cadre des droits et devoirs du RSA.

En 2019, 224 allocataires du RSA ont été accompagnés par les travailleurs sociaux du CCAS. Le service fonctionnant sur un système de file active, les entrées et sorties du dispositif sont permanentes. Actuellement, 60 personnes sont en veille, c'est-à-dire en attente de rendez-vous, absents ou ne donnant pas de nouvelles.

La labellisation Point Conseil Budget (PCB)

Dans le cadre du Plan National de Lutte contre la Pauvreté et la Précarité, le CCAS de Lomme a été labellisé PCB en septembre 2019. Pour l'année à venir, cette labellisation et le financement alloué par l'Etat permettra au CCAS de valoriser et développer des outils en faveur de la lutte contre les situations d'endettement mais également de l'accès aux droits et du suivi budgétaire.

Campagne « Offre d'achat groupé d'énergie »

Le CCAS de Lomme est régulièrement confronté à l'accompagnement de personnes rencontrant des problématiques relevant de la précarité énergétique, afin de prévenir ou éviter les coupures d'énergie.



Néanmoins, cette question intéresse plus globalement tous les ménages lommois que ce soit en termes d'actions de prévention, de traitement de l'état des bâtis ou de maitrise des dépenses d'énergie.

Ainsi, a été proposée une action d'information et de sensibilisation avec l'association Pôle SYNEO.

L'objectif de l'action était de promouvoir l'information sur les outils locaux en matière d'amélioration de l'Habitat (MHD, PIG MEL), d'accompagnement des publics (EIE, GRAAL, CCAS), d'animations et de compréhension des politiques tarifaires des fournisseurs.

Sur ce dernier point, dans le cadre de l'action, le Pôle SYNEO a proposé une « campagne de souscription » (6 semaines) permettant l'achat groupé d'énergie aux lommois via un dispositif négocié.

405 familles lommoises se sont inscrites dans le dispositif.

C. La Maison des Seniors



Les missions:

La Maison des Seniors a ouvert ses portes au printemps 2017. Véritable lieuressource, elle propose sur un même lieu, une orientation, une information, du suivi social et de l'animation pour les plus de 60 ans.

Fréquentation accueil de la Maison des Seniors :

- Téléphonique : 62 appels en moyenne par semaine, soit 3 000 par an.
- Physique: 110 personnes en moyenne par semaine, soit 5 300 par an.

Depuis mai 2017, la Maison des Seniors offre une palette d'activités large et diversifiée afin de toucher les différents publics seniors. Cela passe non seulement par les activités dites classiques tels les repas dansants, le banquet du 1er mai, le spectacle de Noël mais aussi par des activités organisées de façon plus « confidentielles » pour garantir la convivialité et la mise en confiance.

Ainsi, des cours de philosophie, d'anglais sont organisés tout au long de l'année. Des séances découverte ou de petits cycles permettent de s'initier à de nouvelles pratiques comme l'art thérapie, le théâtre, la sophrologie, le yoga....

Des ateliers d'information thématiques sur les questions juridiques, la santé, le bienêtre et l'épanouissement.

Des séances ouvertes sur des « mondes » moins connus : la sensibilisation au monde des sourds, des ateliers d'écriture à destination d'enfants d'IME et des temps de rencontre.



Après-midi dansant Carnaval, Février 2019.



Banquet du 1er mai 2019.

D. Les actions de lien et d'accompagnement social

Les actions santé portées par le CCAS



Atelier "cuisine des plantes sauvages" avec une botaniste et les jeunes des quartiers Marais et Mitterie - Sept 2019.



Alimentation

L'axe Alimentation du CCAS porte plusieurs actions :

- Une action forte sur l'alimentation au travers des ateliers de prévention de l'obésité, des maladies cardio vasculaires et le diabète : 42 bénéficiaires en un an. Les ateliers sont menés par une diététicienne diplômée d'état et sont composés de 5 séances de 2 heures en petits groupes de 6 personnes, soit au total 10 heures d'atelier par personne au cours desquels les participants reçoivent des conseils personnalisés tout en réalisant des recettes faciles. Cette action a été complétée par une proposition de challenge marche. Pour 13 personnes ayant accepté le challenge, 643 kilomètres de marche ont été réalisés, soit 604 318 pas en seulement quelques semaines.
- L'action "Petits déjeuners dans les écoles", action de prévention pour les plus jeunes, est destinée aux enfants de grande section et de CE2. Chaque enfant bénéficie ainsi dans sa scolarité de 6 séances de 2 heures, dont deux séances sont consacrées à un temps de mise en pratique autour d'un petit déjeuner avec les parents. En 2019, 10 classes ont bénéficié de l'action, soit un total de 499 enfants et 259 parents (dans les écoles élémentaires 255 enfants et 113 parents, dans les écoles maternelles 244 enfants et 146 parents).
- L'action cuisine en famille « Ramène ta fraise » destinée à faire découvrir le plaisir et la facilité de cuisiner des fruits et légumes de saison, réaliser des recettes peu coûteuses et donner l'envie de bouger en famille au travers de séances de géocaching. 32 personnes ont bénéficié de cette action en 2019.

Jeudis de la santé

Les conférences « Les jeudis de la santé » ont lieu une fois par mois sur 8 mois de l'année. Données par des professionnels de santé, elles sont l'occasion d'échanges avec le public et complètent les actions de prévention santé. En 2019, plus de 500 personnes y ont assisté.

Bien vieillir

L'action « bien vieillir » propose un programme à la carte aux plus de 60 ans au travers de 4 parcours au choix : cuisine / gym équilibre / mémoire / conduite (auto école). En 2019, 87 personnes ont bénéficié des ateliers seniors «bien vieillir ».



Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Une dizaine de réunions partenariales ont eu lieu en un an sur les quartiers Marais et Mitterie. La GUSP impulse la participation citoyenne et encourage les habitants à s'impliquer dans la gestion et le développement de leur quartier. Les réunions partenariales sont un lieu d'échange entre les bailleurs, les habitants, les services municipaux et les associations concernées par le projet de renouvellement du quartier.

Actions de proximité :

Actions avec les jeunes des quartiers Marais Mitterie

22 jeunes des quartiers Marais Mitterie participent à des actions collectives. En cherchant à être à l'écoute de ces jeunes, à l'origine sans aucune activité, les Maisons du projet cherchent à impulser une dynamique de projet entre pairs et à éviter les situations de déshérence. En 2019, les jeunes ont réalisé des projets collectifs : fête des jeunes du quartier de la Mitterie, participation au projet « custom attitud », ateliers cuisine en groupes, réalisation d'articles pour « l'Instant Mitterie » et « Lomme plus », bénévolat à l'épicerie solidaire, réalisation de « trocs jeunes »...

Jardins partagés Marais Mitterie

Plus de 210 heures de jardinage par an sont dédiés par les habitants à l'entretien des jardins partagés Marais Mitterie. Les jardins partagés, en pied d'immeuble, participent à la création de liens sociaux entre les habitants du quartier. Source de projets au fil des saisons, ils favorisent le bien vivre ensemble et fédèrent autour d'autres actions collectives (ateliers cuisine, repas collectifs, ateliers bricolage, ...)



Atelier Jardin au Marais - Mars 2019.



Atelier custom attitud' avec les jeunes de la Mitterie - Novembre 2019.



Distribution de compost par les habitants du Marais - Mars 2019.

Composts collectifs Marais / Mitterie

Un nouveau compost collectif a été implanté à la Mitterie en pied d'immeuble en 2019. Conçus pour recevoir les déchets d'une cinquantaine de familles, ils sont gérés par les habitants qui organisent les permanences. 17 familles se sont inscrites à la Mitterie en 1 mois afin de prendre en charge et participer au compostage collectif.

Depuis 2017, le composteur collectif du Marais a mobilisé 44 familles. En un an, chaque année, plus de 1 tonne de déchets d'épluchures sont recyclées et transformées en compost aux fins de redistribution aux habitants ou pour enrichir le jardin collectif.



L'accompagnement social dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne

« La proximité au profit de la lutte contre la précarité énergétique ».

Afin d'éviter la dégradation irréversible de certaines situations pour des publics parfois à la limite de la marginalité, le CCAS, en lien avec le Service Habitat-Logement, a développé une action de proximité en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et le traitement du bâti.

Il s'agit par cette action de :

- Développer un mode d'intervention innovant et coordonné à domicile pour diagnostiquer des situations relevant de la précarité énergétique et de difficultés sociales et médico-sociales associées.
- Élaborer un diagnostic du bâti permettant de préconiser des travaux d'amélioration énergétique.
- Lever les freins à l'intervention des dispositifs de droit commun.
- Informer, proposer des solutions innovantes à des populations exposées à la précarité énergétique.

Une douzaine de situations complexes tant au niveau du logement que de la situation sociale des occupants ont été abordées par l'intermédiaire de cette action spécifique et sept foyers ont bénéficié d'un accompagnement renforcé par le biais du financement soutien à l'innovation obtenu auprès du Département du Nord.

Un partenariat a été développé et organisé avec le Chantier d'Insertion des Bois Blancs (CIBB) afin de favoriser le diagnostic technique du bâti en complément de l'intervention de l'évaluateur du domicile du service Habitat-Logement.

La lutte contre l'illectronisme



Une mission de service civique développée autour de la lutte contre l'illectronisme a permis de construire des outils adaptés aux publics du CCAS dans l'apprentissage « pas à pas » de la prise en main du numérique, dans la réalisation des démarches administratives. De la création d'une adresse mail à la déclaration en ligne en passant par les ouvertures de profils utilisateurs, les usagers sont désormais accompagnés par le CCAS dans la réussite de leurs démarches de manière la plus autonome possible dans un contexte de dématérialisation administrative imposé.

La permanence soci**@**le numérique a vu le jour à l'été 2019 grâce au soutien financier du FEDER IT permettant l'achat de matériel dédié à la création de cet espace pour les usagers du CCAS nécessitant une supervision dans la réalisation de leurs démarches administratives autonomes. Le déploiement d'actions en faveur de la lutte contre l'illectronisme se poursuivra en 2020 grâce à la mobilisation forte des travailleurs sociaux et agents administratifs en questionnement face à ces nouvelles pratiques, impliqués et en mouvement vers d'autres modes de « faire avec » les lommois.

E. Les équipements sociaux et médico-sociaux



La Résidence Autonomie

La résidence Autonomie connait aujourd'hui une activité dynamique, avec peu de vacance. La question des logements vacants non agrées (au nombre de 21) a été traitée en 2019 avec deux projets initiés en 2018 :

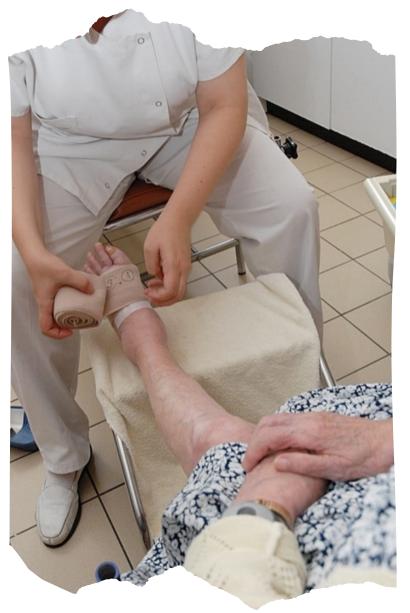
- L'occupation par l'AFEJI de 9 logements pour des mineurs nonaccompagnés,
- Un projet d'habitat inclusif, pour 12 logements, avec une occupation par le CCAS pour des publics en situation de handicap et/ou de vieillissement. Le déploiement de ce projet est prévu pour 2020.

L'EHPAD

La situation financière de l'EHPAD est toujours tendue. Pour autant, des perspectives se dessinent :

- Délibération en octobre 2019 pour l'autorisation du lancement de la démarche de transfert à l'AFEJI,
- Financement à hauteur de 60 644 € dans le cadre de l'appel à projets AMI QVT (ARS) pour améliorer les conditions de travail des agents,
- Renégociation du protocole d'accord avec Habitat du Nord pour les loyers des établissements,
- Nouvelle convention de mise à disposition de personnel avec l'AFEJI (directeur et cadre de santé).





Le SSIAD

Le SSIAD a une capacité de 60 lits par jour. Sur toute l'année 2019, 84 patients ont été pris en soins au moins une journée. 21 096 journées ont été réalisées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 98%.

<u>Chiffres de l'année 2019</u>: Nombre d'entrées = 32 / Nombre de sorties = 31 / Nombre de demandes non satisfaites = 10 / Moyenne d'âge des usagers = 86 ans / GIR Moyen Pondéré = 616,4.

Les demandes non satisfaites sont souvent justifiées par le manque de place dans le service au moment de la demande. Les personnes sont, dans ce cas, orientées vers une association d'aide à domicile ou vers des infirmiers libéraux assurant les toilettes. Aussi, la majorité des personnes sorties du SSIAD sont entrées en EHPAD ou sont décédées.

Le SSIAD est confronté comme chaque année à une stagnation de son enveloppe « frais infirmiers ». Pour autant, les soins à certains usagers, souffrant de poly-pathologies nécessitent des prises en charge coûteuses, non compensées. Pour 2019, le SSIAD a bénéficié d'un crédit non reconductible de 40 000 € de l'ARS, lui permettant de couvrir son dépassement.

14

L'Accueil de Jour

En 2019, 48 personnes ont fréquenté l'Accueil de Jour au moins une journée. Dont 30 femmes et 18 hommes. Il y a eu 21 sorties (le plus souvent vers les EHPADs) et 13 entrées, orientées par les réseaux, à la demande du médecin traitant ou de la famille.

L'âge moyen est et de 79,8 ans et le GIR Moyen Pondéré s'élève à 601,6 pour l'année 2019.

Fin 2018, le Département a annoncé la fin de son financement par dotation globale de l'ADJ. L'aide est désormais directement versée à l'usager par le biais de l'APA. Cette décision brutale a eu des impacts sur les finances de l'ADJ (augmentation forte des tarifs) ne compensant pas totalement complètement les pertes financières. Par ailleurs, même si la file active a évolué positivement en 2019, les publics entrent à l'ADJ plus avancés dans la maladie, et y viennent moins souvent pour des raisons financières.

Le Département a sollicité le CCAS en novembre 2019, pour la réalisation d'un rapport permettant de mieux analyser les difficultés de l'ADJ, avec le recul d'un an sur l'activité.



Thérapie animale en compagnie d'une poule de la ferme pédagogique.



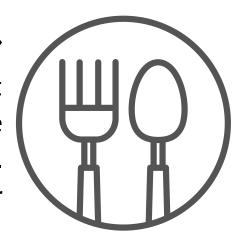
Les olympiades des Accueils de Jour de la métropole lilloise.



Séance de découverte nature au sein des jardins partagés.

La cuisine centrale « seniors »

L'activité de la cuisine centrale reste fragile. En 2019, la décision a été prise du changement de mode de gestion de l'équipement et une fermeture fin mai 2020. Un nouveau marché est en cours pour l'externalisation de la production des repas incluant les établissements. Ce marché en groupement de commande avec Lille sera attribué au cours du premier trimestre 2020.





Le C.C.A.S continuera, en 2020, à agir, chaque jour, pour accompagner, construire et faire vivre des projets pour les lommois.